

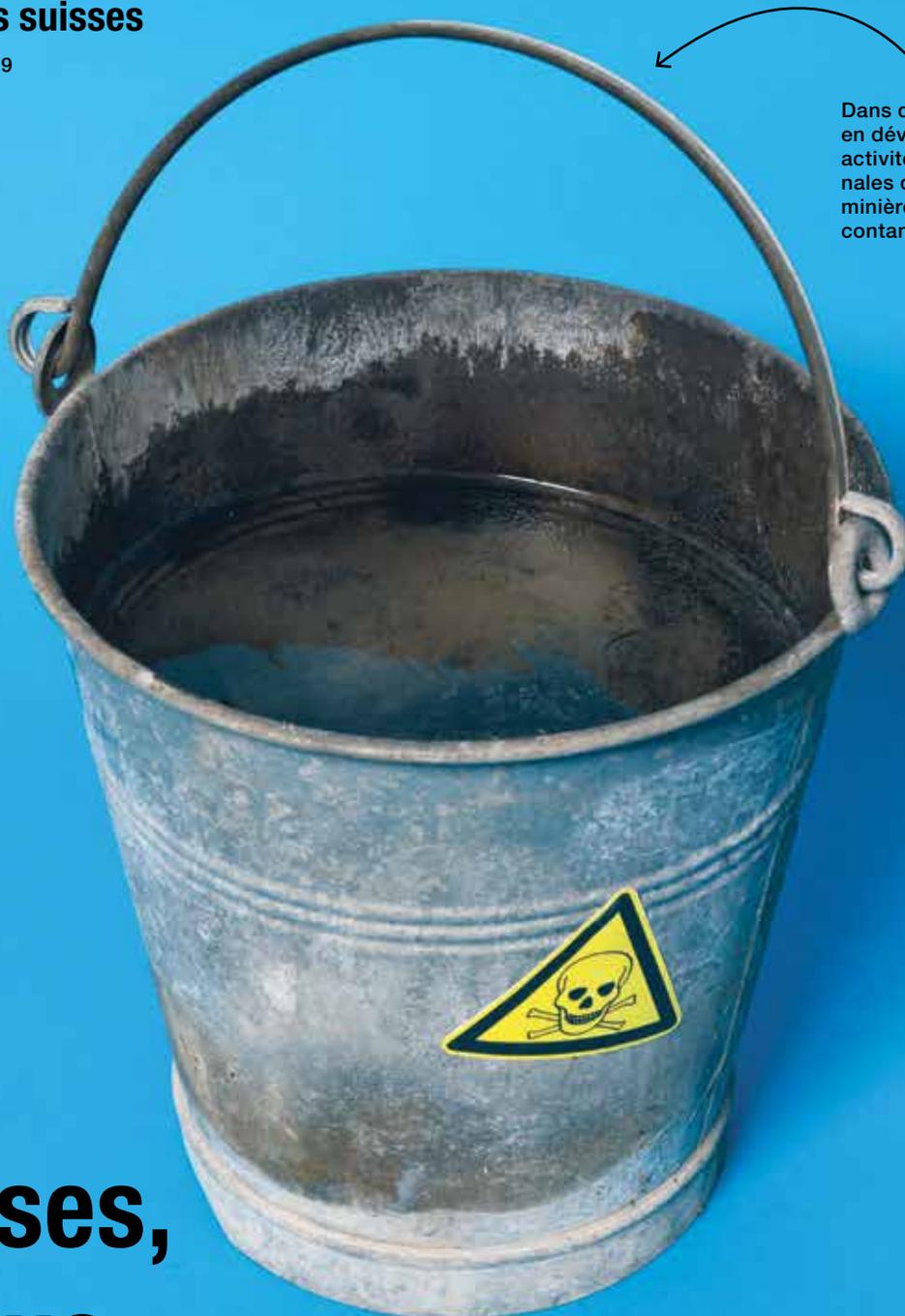
Dossier

**Droits humains :
les règles
volontaires ne
suffisent pas**

Pages 6 - 7

**Le pouvoir des
firmes suisses**

Pages 8 - 9



Dans de nombreux pays en développement, les activités des multinationales de l'industrie minière provoquent une contamination de l'eau.

**Entreprises,
soyez plus
responsables !**



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÈME

En 2014, Vitol, l'entreprise de Suisse ayant le plus gros chiffre d'affaires, a obtenu un résultat de 254 milliards de francs.

Imaginez-vous : 800 camions qui traversent chaque jour votre village. L'air est noir de poussières, la terre est secouée par des explosions et l'eau potable est chargée en métaux lourds. Voilà ce qui attend les populations dans le nord de l'Afrique du Sud, lorsque les mines de charbon y sont en activité. Leur client principal est Vitol, une multinationale suisse. Certes, les entreprises qui exploitent ces mines ont au préalable effectué des études d'impact, mais elles ne sont suivies d'aucun effet. Un exemple parmi d'autres. Il faut des règles contraignantes pour les entreprises afin de protéger la population et l'environnement.

Pascale Schnyder, rédactrice en chef

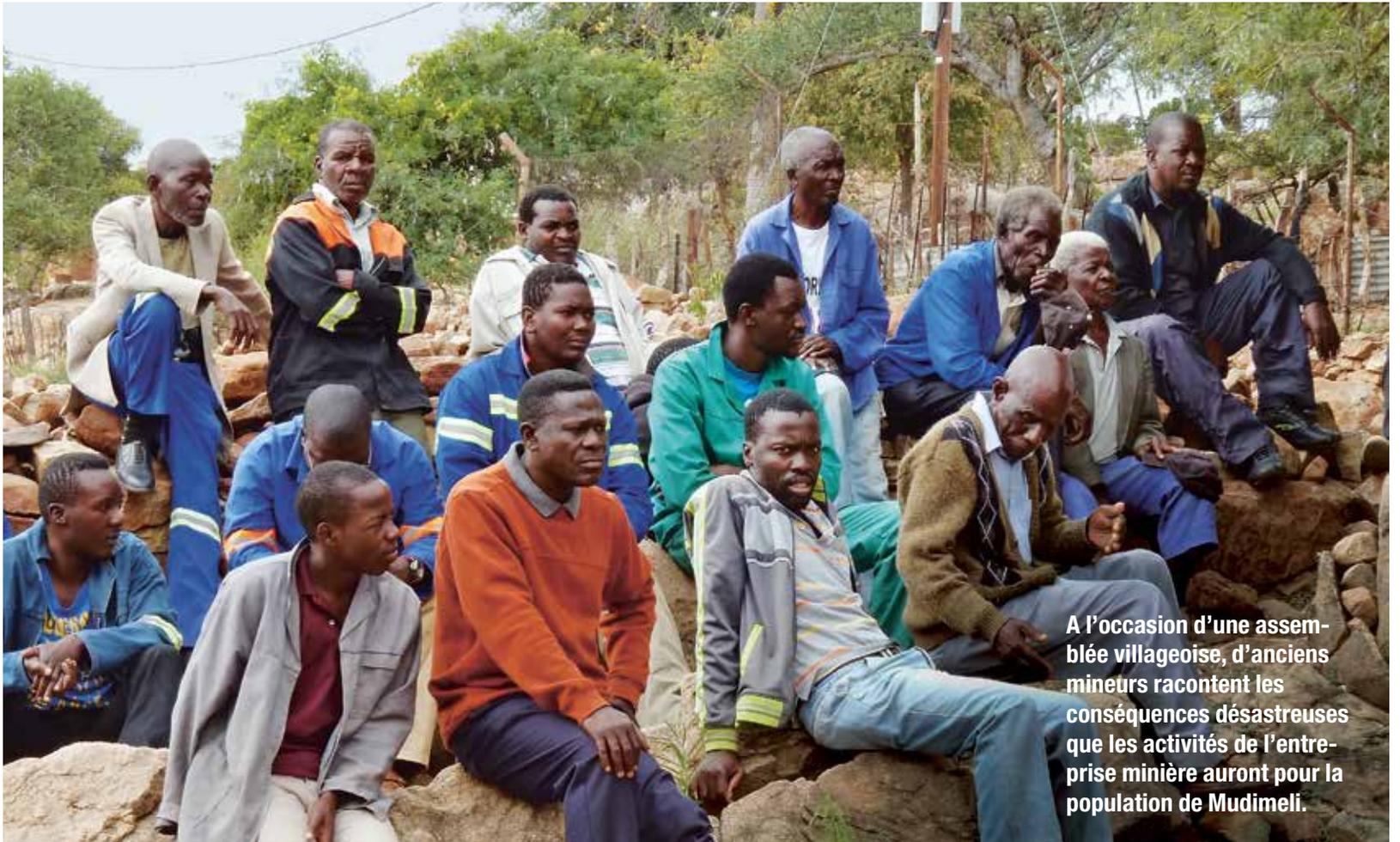
L'initiative « Pour des multinationales responsables » demande que le devoir de diligence soit inscrit dans la loi et garantisse ainsi que les entreprises assument leurs responsabilités.
www.voir-et-agir.ch/multinationales

SOMMAIRE

AFRIQUE DU SUD : **La face cachée du charbon.** Pages 3-5

LES MESURES VOLONTAIRES NE SUFFISENT PAS : **Deux exemples le prouvent.** Pages 6-7/10-11

MGR FELIX GMÜR : **« Rien ne peut légitimer le fait de faire prévaloir le profit sur la justice. »** Page 12



A l'occasion d'une assemblée villageoise, d'anciens mineurs racontent les conséquences désastreuses que les activités de l'entreprise minière auront pour la population de Mudimeli.



Comme de nombreuses autres rivières d'Afrique du Sud, la Rively à Johannesburg est polluée par les produits toxiques déversés par les mines.

La face cachée du charbon de Vitol



Mine abandonnée dans la province du Mpumalanga : aucune barrière ni signalétique n'empêche ces enfants de jouer dans l'eau, dont les analyses en laboratoire confirmeront un fort taux d'acidité.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Premier fournisseur mondial de platine, deuxième d'or, quatrième pour le charbon et cinquième pour le diamant : le sol de l'Afrique du Sud est riche en ressources naturelles, très convoitées par l'industrie. En ne comptant que les mines abandonnées, le pays en dénombre plus de 6000. L'exploitation de ces richesses lui procure 68% de ses revenus à l'exportation.

Ces ressources intéressent le genevois Vitol, l'un des plus grands groupes actifs dans le négoce des matières premières et la plus grande entreprise de Suisse, avec un chiffre d'affaires de 254 milliards de francs en 2014. Il y a peu, le groupe s'est engagé via des contrats d'exclusivité dans deux entreprises actives en Afrique du Sud. La première, *Coal of Africa Limited*, vendra à Vitol l'entier de sa production de

charbon destinée à l'exportation provenant de ses deux mines de Vele et Makhado, dans la province du Limpopo au nord du pays. Quant à la seconde, *Ikwezi Mining Limited*, c'est l'entier de la production de charbon de sa mine de Ntendeka, dans le Kwa-zulu-Natal, que Vitol rachètera. Ces mines n'ont pas encore été exploitées : le prix mondial du charbon est trop bas. Mais les riverains et les organisations locales tirent déjà la sonnette d'alarme. « Si ces projets se réalisent, les impacts sur les communautés et les régions en matière de pollution de l'environnement, de l'eau ou d'accès à l'eau seront énormes », affirme Yvan Maillard, responsable du dossier « entreprises et droits humains » à *Pain pour le prochain* et co-auteur de l'analyse effectuée avec *Action de Carême* sur Vitol. Ceci bien que des études quant à la garantie de durabilité du projet aient été réalisées pour les trois mines. « De telles contradictions sont légion dans le secteur », reconnaît-il.

Une région sous tension

Été 2012, province du Limpopo. Mudimeli, un village de 5000 habitants, voit débarquer des employés de *Coal of Africa*. Ils viennent creuser un forage de prospection pour la future mine de Makhado. L'entreprise informe Mudimeli du projet. Elle leur parle des répercussions positives pour la communauté, notamment en matière d'emplois. Les habitants sont sceptiques : certains ont déjà travaillé dans des mines ; ils savent les conséquences de l'exploitation minière. « Depuis lors et malgré de nombreuses sollicitations, *Coal of Africa* ne nous consulte plus », déplore Albert, membre du comité décisionnaire de la commu-

« En Afrique du Sud, nous payons avec notre santé les profits de l'industrie minière. »

David van Wyk, Bench Marks Foundation

nauté. Afin d'éviter de difficiles discussions avec les décideurs de Mudimeli, l'entreprise constitue un Forum Consultatif, composé de 400 citoyens. La plupart d'entre eux viennent de villages se situant à l'écart de Mudimeli et de la future mine. Alors que *Coal of Africa* se défend ainsi de maintenir le contact avec la communauté, le chef du village et son comité sont marginalisés ; leurs objections contre le projet sont ignorées. Le niveau de tension dans le village est élevé. « J'ai été licencié en 2014 pour avoir participé à une réunion donnée par le chef du village », raconte Pomozo, l'un des rares à avoir été employé par la firme. Quiconque ose s'approcher du site risque des attaques verbales et parfois physiques des forces de sécurité.

De sombres perspectives

Malgré l'opposition de la population et les risques, l'Etat sud-africain a accordé en mai 2015 à *Coal of Africa* un permis d'exploitation. Si le projet est mis en route, des explosions à la dynamite quotidiennes feront trembler le village et provoqueront des nuages de poussière et des fissures dans les habitations. Des centaines de camions traverseront le village, chargeant l'air et les poumons de particules fines. L'eau sera polluée par les explosifs et les métaux lourds. Ces sombres perspectives d'avenir ont poussé la population de Mudimeli à faire recours contre l'octroi du permis. Des problèmes similaires sont à craindre pour le projet de mine à Vele. Ici, le parc national de Mapungubwe est aussi concerné. Cette grande réserve naturelle de 280 km² se trouve à 10 km de la mine. Les nuages de poussière provoqués par l'exploitation et le transport du charbon, la pollution sonore

et l'important trafic routier y porteront gravement atteinte. L'eau y est rare et les agriculteurs, pour la plupart des blancs, en ont grandement besoin. L'agriculture dans le Limpopo, le grenier de l'Afrique du Sud, sera mise en danger. « Lors de l'attribution de permis d'exploitation par l'Etat, les impacts environnementaux et sociaux sont trop peu pris en compte. Vele est un très bon exemple d'une région où une activité minière ne devrait pas avoir lieu », résume Louis Snyman, avocat au Centre d'études juridiques appliquées de l'Université de Witwatersrand.

Des bombes à retardement

Les problèmes ne concernent pas seulement les futures mines, mais aussi celles laissées à l'abandon. A une centaine de mètres de la mine de Ntendeka, la mine de Sleyta est à l'abandon : ici, aucune barrière, aucun panneau indiquant les dangers encourus. Pourtant, ils sont nombreux : deux mineurs artisanaux sont morts récemment, pris au piège dans la cavité qu'ils creusaient. Le charbon brûle de manière incontrôlée sous la roche ; il provoque une pollution de l'air continue et des affaissements de terrain. « Comme il n'y a aucune clôture, les enfants viennent jouer dans la mine abandonnée et notre bétail s'abreuve dans l'eau stagnante », affirme un villageois. Des tests effectués dans un laboratoire en Suisse révéleront un taux élevé d'acidité. David van Wyk, de la *Bench Marks Foundation*, sait que Sleyta n'est pas un cas isolé : « en Afrique du Sud, nous payons avec notre santé les profits de l'industrie minière ». — *Daniel Tillmanns*

L'analyse complète de Vitol sur : www.voir-et-agir.ch/perspectives



Une journée dans la vie de Sboniso Dlamini, activiste en Afrique du Sud.

« Les communautés doivent pouvoir décider en toute connaissance de cause »

« J'ai 24 ans et débute prochainement mes études en sciences environnementales. J'habite dans la ville de Witbank, à l'est de l'Afrique du Sud. Je suis engagé comme moniteur pour les communautés au sein de l'organisation *Mpumalanga Youth Against Climate Change* (MYACC), active pour la protection de l'environnement dans notre province.

Je me lève tôt, vers les 5 heures du matin. J'aime bien consacrer une partie de ma journée à écrire des poèmes. J'écris des textes engagés sur des problèmes de société et j'imagine des solutions. J'aimerais pouvoir les publier à plus grande échelle afin de sensibiliser les communautés confrontées aux activités de l'industrie minière. Dans le cadre de mon engagement auprès de MYACC, j'établis des statistiques hebdomadaires sur le degré de pollution des mines en activité dans ma région. Leurs conséquences sur l'environnement et la santé des populations environnantes sont désastreuses. Je rencontre aussi les communautés qui vivent près de ces mines. Je leur transmets mon savoir afin qu'elles puissent mesurer en toute connaissance de cause l'impact d'une mine qui s'implante dans la région. Le taux de chômage est élevé et le niveau de vie extrêmement précaire. La seule promesse d'un travail est souvent suffisante pour convaincre un villageois d'accepter l'arrivée d'une entreprise. Je leur parle de la pollution de leur eau potable, de l'air, des fissures dans leur maison provoquées par le dynamitage dans les mines. J'évoque également ce que les sites miniers deviennent lorsque, après une quinzaine d'années, les entreprises y stoppent leur activité et les abandonnent.

En fin de journée, je rencontre d'autres membres de MYACC dans une école de la localité d'Emalahleni. Nous répétons un texte engagé et cherchons de bonnes rythmiques pour l'interpréter en rap. L'art est un excellent moyen pour sensibiliser les jeunes et leur transmettre notre message.

Vers 20 heures, nous partageons un repas et discutons du développement de notre ferme, de sa future labellisation bio, de nos espoirs et de l'avenir. » — *dt*



Des espaces de travail étriqués, pas d'aération, ni de mesures préventives de sécurité : conditions de travail précaires dans une usine à Dhaka, au Bangladesh.

Pour que cessent les incendies

Les entreprises doivent respecter les droits humains et l'environnement, partout où elles sont actives. Pour ce faire, il est nécessaire d'inventer une nouvelle gouvernance globale. Car les efforts volontaires ne suffisent pas.

New York, 25 mars 1911. Des hommes et des femmes paniqués sautent du 7^e étage du bâtiment de la Triangle Shirtwaist factory. A l'intérieur de l'usine textile, un incendie s'est déclaré. Les employés et les employées sont bloqués : ils ne peuvent pas sortir par les cages d'escalier car la direction a fermé les portes à clé. Une pratique courante à l'époque, qui vise à empêcher les ouvriers de prendre des pauses durant leur temps de travail. Au final, les flammes coûtent la vie à 146 personnes. Des ouvriers qui travaillaient 9 heures par jour pour un salaire de 3 à 5 dollars l'heure. Aux Etats-Unis, l'onde de choc est immense. Les directeurs de l'usine sont dénoncés, les manifestations se succèdent. Elles aboutiront à l'adoption de nouvelles lois en matière de santé et sécurité au travail. En Suisse aussi, des manifestations et des

mouvements sociaux à la suite de plusieurs accidents industriels nourriront le débat au cours du vingtième siècle quant à la responsabilité sociale des entreprises. De 1911 à 1983, différentes lois sont adoptées pour encadrer les sociétés – loi du travail (1964), de la protection des eaux (1957) et de la protection de l'environnement (1983). Elles conduiront à une nette amélioration des conditions de travail et de la protection de la nature par les industries en Suisse.

Une gouvernance à repenser

Aujourd'hui, cette gouvernance nationale est remise en question. En effet, au cours des trente dernières années, les systèmes de production se sont globalisés et la majorité des grandes sociétés n'ont plus de fabriques dans les pays occidentaux. Ceux-ci voient émerger des entreprises transnationales toujours plus puissantes, dont le chiffre d'affaires dépasse le PIB de nombreux pays (cf. pages 8-9). Au fil du temps, elles sont devenues de nouveaux centres de pouvoirs économiques. Il s'agit de se poser la question : qui peut, et qui doit, encadrer ces géants économiques ? Comme le souligne l'économiste français Jacques Attali, « le marché actuel est mondial, total et sans frontières, tandis que la démocratie est locale, comme la règle de droit ». Il existe donc un hiatus entre le fonctionnement des entreprises et la gouvernance politique.

Les mesures volontaires ne suffisent pas

Aujourd'hui encore, les politiques suisses répondent souvent à cette question en affirmant qu'il faut encourager les initiatives volontaires de Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Ce qui équivaut à dire que les entreprises transnationales peuvent s'autoréguler, qu'elles respectent d'elles-mêmes les droits humains et l'environnement, que ce

« Les progrès réalisés par les entreprises en dix ans sont marginaux. »

soit au Bangladesh, en République démocratique du Congo (RDC) ou en Côte d'Ivoire. Les enquêtes de terrain, comme celles menées par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* sur Apple ou Glencore, en Chine ou en RDC, démontrent cependant le contraire : au fil des années, les progrès réalisés sur place dans le cadre de codes de conduite internes, d'audits ou de rapports de durabilité sont faibles (cf. pages 10-11). La *Bench Marks Foundation* confirme ce constat dans l'étude qu'elle a menée en Afrique du Sud sur l'évolution de la politique de RSE de la firme britannique Lonmin durant la période 2003 – 2012 : l'entreprise a fait des promesses et défini des objectifs qui n'ont jamais été atteints. Les émissions de dioxyde de soufre, par exemple, dangereuses pour la santé des communautés environnantes, ont régulièrement dépassé la norme légale de 8.3 tonnes par jour. L'étude IMPACT, réalisée par près de 40 universités dans le monde, parvient aux mêmes conclusions : les politiques en matière de RSE ne sont pas efficaces. L'enquête, basée sur l'analyse de plus de 5000 entreprises, a démontré que les politiques volontaires menées par les firmes entre 2000 et 2010 n'avaient pas permis de réaliser les objectifs définis par l'Union européenne

au niveau de la qualité de l'emploi et de l'environnement : les progrès réalisés en dix ans dans ces deux domaines sont marginaux. L'étude montre surtout que la majorité des firmes ne mesurent pas l'impact réel de leur politique.

Etablir des standards uniformes

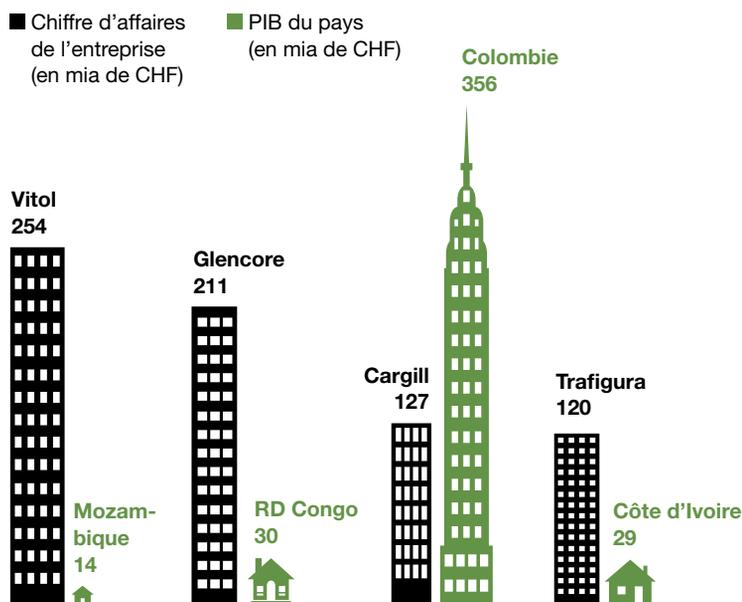
11 septembre 2012, Karachi (Pakistan). Des hommes et des femmes paniqués sautent du 4^e étage du bâtiment de l'usine textile Ali. A l'intérieur, les flammes font rage. Parce que les portes du bâtiment ont été fermées par une barre de métal, près de 300 employés et employées meurent asphyxiés. L'usine venait d'être certifiée SAI 8000, une certification volontaire devant garantir le respect des normes de sécurité et de conditions travail. Ce qui s'est passé il y a un siècle à New York, Paris ou Genève, se produit aujourd'hui à Karachi, Dacca ou Shenzhen. Pour *Action de Carême* et *Pain pour le prochain*, le constat est clair : pour que cessent les incendies chez les fournisseurs ou les filiales d'entreprises suisses, il faut établir des standards minimaux contraignants uniformes. Des lois qui dessinent les contours d'une économie globalisée à visage humain. — Chantal Peyer

Lire et agir

Le respect des droits humains et la protection de l'environnement doivent être obligatoires pour les entreprises. C'est pourquoi *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont lancé, avec plus de 70 organisations, l'initiative « Pour des multinationales responsables ». Elle exige que les multinationales vérifient de manière contraignante l'impact de leurs activités à l'étranger sur les droits humains et l'environnement. Informations et initiative sur : www.voir-et-agir.ch/multinationales

Faits et chiffres : la puissance des multinationales suisses

On minimise trop souvent l'influence internationale de la Suisse. Sur le plan économique, et en particulier dans le commerce des matières premières, la Suisse joue pourtant un rôle majeur.



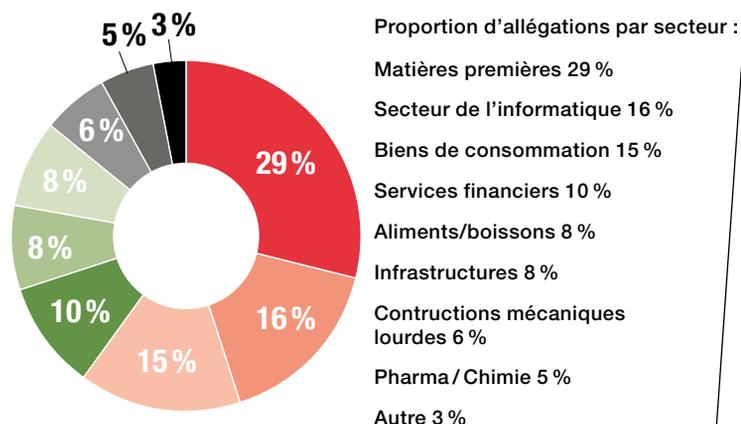
Des entreprises puissantes

Le chiffre d'affaires des plus grandes firmes suisses dépasse souvent le PIB de plusieurs des pays où elles sont actives. L'inégalité est telle que ces pays, même s'ils le voulaient, ne pourraient tout simplement pas exiger le respect des droits humains et de l'environnement.

Source : Sites internet des entreprises (2014) ; worldbank.org (2013)

EXTRACTION MINIÈRE – UN COMMERCE SALE ?

C'est lorsqu'elles exploitent le pétrole, le gaz ou les métaux que les entreprises ont le plus de peine à respecter les droits humains.

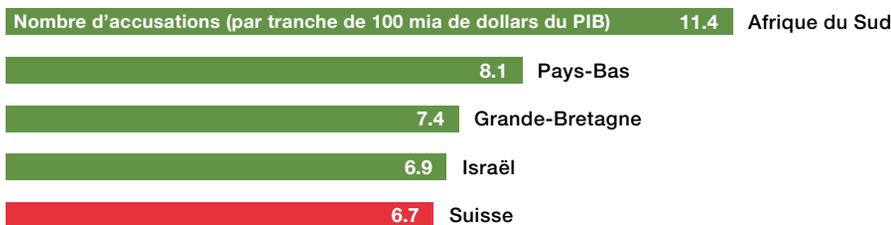


Source : Kamminga M. (2015), basé sur business-humanrights.org



DEUX POIDS, DEUX MESURES

En politique suisse, les intérêts économiques pèsent souvent plus lourd que les droits humains et l'environnement. L'initiative pour des multinationales responsables vise à donner un poids égal à la responsabilité sociale et à la recherche de bénéfices.



Une violation des droits « made in Switzerland »

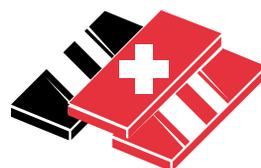
Si l'on établit un classement international du nombre d'accusations de violations des droits humains par des multinationales en rapport avec le Produit intérieur brut (PIB) par habitant, la Suisse se trouve, de manière peu glorieuse, dans le haut du tableau.

Source : Kamminga M. (2015) et worldbank.org



LA SUISSE, PLAQUE TOURNANTE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Null part au monde on ne négocie plus de pétrole brut, de métaux et de céréales qu'en Suisse. La Suisse est aussi la plus importante place commerciale pour des denrées comme le café et le sucre, devant Londres, Singapour ou les USA.



MÉTAUX
65 %*



CÉRÉALES
35 %*



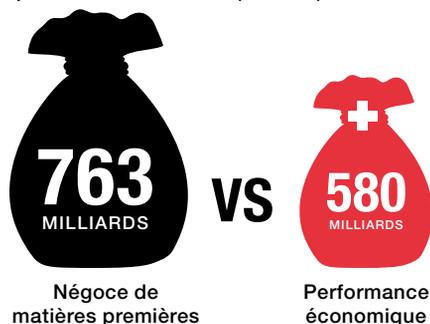
PÉTROLE
35 %*

* Part de la Suisse dans le marché mondial

Source : « Rapport de base : matières premières » de la Confédération helvétique (2013)

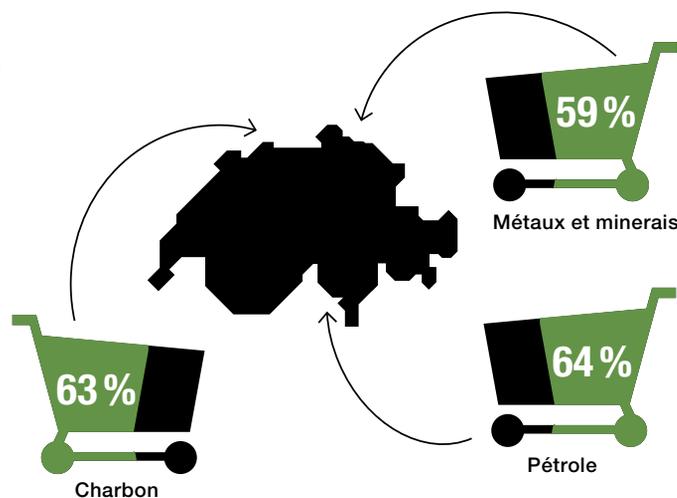
Un commerce plus important

La Suisse est devenue l'un des centres du commerce international des matières premières. Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger par des entreprises suisses dans le négoce de matières premières atteint 763 milliards de francs plus que le PIB de la Suisse (580 mia).



IMPORTATIONS DU SUD

Plus du 50 % des matières premières provient de pays en développement, instables politiquement. Pour 50 % des pays africains, les exportations de ces matières représentent plus de 80 % des revenus issus des exportations.



Source : Banque Nationale Suisse, bilan 2011

Source : « Rapport de base : matières premières » de la Confédération helvétique (2013)

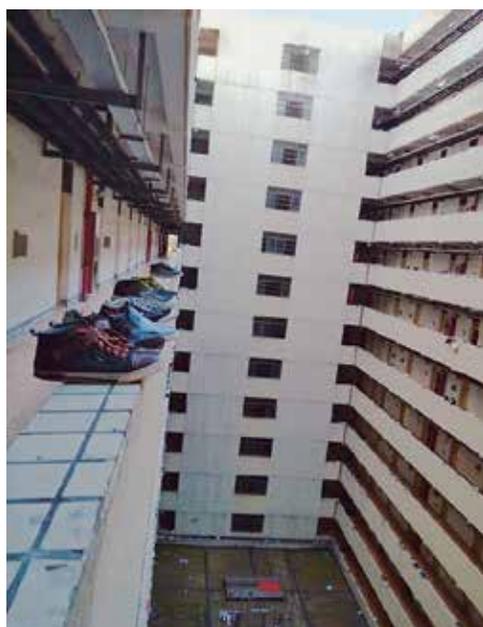
En finir avec les demi-mesures

Les enquêtes que *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont menées sur le terrain montrent que les politiques volontaires en matière de responsabilité sociale des entreprises ne suffisent pas. Les mesures prises pour remédier aux violations des droits humains ou à la pollution environnementale sont inefficaces ou insuffisantes. Exemples.

HP, Apple et C^{ie} : de l'inefficacité dans les circuits

Depuis dix ans, les conditions de travail dans le secteur électronique sont l'objet de nombreuses critiques¹. Un horaire de 10 à 12 heures par jour, 7 jours sur 7, ou l'utilisation de produits toxiques sans protection adéquate y sont la norme. Pour remédier à cette situation, les marques occidentales (Hewlett Packard/HP ou Apple) ont adopté des codes de conduite volontaires. Une enquête réalisée par Richard Locke, du *Massachusetts Institute for Technology*, montre cependant que ces mesures sont inefficaces². Cette enquête a porté sur plus de 270 audits d'usines produisant pour HP. Elle montre que, sur le plan des heures supplémentaires, de l'utilisation de matériel dangereux ou de la préparation aux évacuations d'urgence, la situation a empiré.

Concrètement : au fil des audits, il n'y a pas d'apprentissage, ni d'améliorations des conditions de travail dans les usines. Comment se fait-il qu'une marque telle que HP, progressiste en matière de responsabilité sociale, obtienne d'aussi mauvais résultats ? Pour Locke, la réponse est à chercher de deux côtés.



Malgré l'introduction de codes de conduite, des conditions de vie et de travail posant de réels problèmes sont souvent légion chez les sous-traitants de marques telles que Apple, Samsung ou HP.

Des contradictions multiples

D'une part, les contradictions internes des marques : les responsables en matière de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) à HP, Apple, Logitech ou Swisscom sont souvent des gens motivés et engagés, mais ils sont peu écoutés. Même si ceux-ci affirment qu'un fournisseur potentiel en Chine n'est pas adéquat en matière de droits du travail, le département des achats conclura malgré tout un contrat avec celui-ci pour des raisons de qualité, de prix (bon marché) et de délais de livraison (courts).

D'autre part, un système de production globalisé fait que chaque acteur repousse les coûts de la RSE sur le maillon suivant, sans changer ses propres pratiques. Les heures supplémentaires en sont un bon exemple : les revendeurs, comme Media Markt ou Interdiscount, veulent offrir à leurs clients des produits bon marché, livrables à court terme, et ne plus gérer de stocks. Ils répercutent cette pression sur les marques, qui la répercutent à leur tour sur les fournisseurs : ceux-ci doivent pouvoir réagir à des commandes à court terme.

Locke a montré que les volumes de commandes d'un fournisseur de HP pouvaient varier de 250 % d'un mois à l'autre. Pour faire face à ces fluctuations, les fournisseurs engagent des employés temporaires, qu'ils licencient après six mois. Ou obligent les ouvrières à faire des heures supplémentaires.

Des contradictions inhérentes au système de production actuel, que l'on retrouve chez les fournisseurs de grandes entreprises suisses. Pour encadrer le système et obliger les firmes à plus de cohérence, il faut donc une loi.

Le cas de Glencore en Rdc

Glencore, l'une des plus grandes entreprises suisses actives dans le secteur des matières premières, possède en République démocratique du Congo (RDC) deux filiales : Kamoto Copper Company (KCC) et Mutanda Mining. Chacune exploite des mines de cuivre et de cobalt. Glencore est devenu propriétaire majoritaire de KCC en 2009. Depuis, elle a investi des millions de dollars dans la rénovation et le développement du site. Un investissement stratégique puisque KCC fournit près de 10% du cuivre que Glencore vend annuellement sur le marché mondial.

Les investissements de l'entreprise sur le plan environnemental et social ont-ils été à la hauteur de ses investissements industriels ? Pour *Action de Carême* et *Pain pour le prochain*, la réponse est non. Une affirmation qui se base sur trois enquêtes de terrain menées de 2011 à 2014. En effet, depuis son entrée en bourse en 2011, Glencore a adopté un code de conduite et publie des rapports de durabilité. Mais sur place, elle continue de polluer les rivières et se montre incapable de dialoguer avec les populations locales.

Un exemple : la préservation des cours d'eau

En 2012, l'enquête des deux organisations a révélé que KCC polluait massivement la rivière Lulu en y déversant des effluents non traités. L'acidité des effluents était de 1.9 PH (acide presque pur) et le taux de cuivre (2.5 mg/l) au-dessus des normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Lors de la publication de l'enquête en avril 2012, la multinationale a reconnu les faits : « Glencore reconnaît que le rejet de ces effluents n'était pas acceptable. [...] Glencore a travaillé

sur un projet d'ingénierie complexe, qui inclut 4500 mètres de tuyauterie en acier et plus de 30 pompes spécialisées pour résoudre ce problème »³. Pourtant, une nouvelle recherche menée en 2013-2014 a montré que des effluents de l'usine continuaient d'être déversés dans la nature. Au niveau du cuivre et du cobalt, les taux relevés étaient jusqu'à respectivement 7 (15 mg/l) et 51 fois (51.6 mg/l) au-dessus des normes autorisées par l'OMS, soit plus élevés qu'en 2012⁴. KCC a bien construit des canalisations pour déverser une partie des eaux usées dans un bassin de rétention. Mais parallèlement, elle continuait à déverser des eaux polluées dans les cours d'eau. Le cas de Glencore montre que les mesures volontaires des firmes en matière de RSE ne suf-

fisent pas. Pour que les choses changent, il est nécessaire que le respect des droits humains et de l'environnement soit intégré au cœur des décisions stratégiques de l'entreprise, quels que soient leur prix, la pression des actionnaires, la culture d'entreprise ou encore la volonté du directeur exécutif. — *Chantal Peyer*

¹ Voir aussi la campagne « High Tech – No Rights ? » de *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*.

² « The promise and limits of Private Power », Richard M. Locke, Cambridge University Press, 2013.

³ « Glencore's response to up-coming BBC Panorama report », 12 avril 2012.

⁴ « Réel progrès ou culture de l'image ? La responsabilité d'entreprise de Glencore en République Démocratique du Congo », Tricia Feeney, François Mercier et Chantal Peyer, juin 2014.



Malgré les promesses faites par Glencore, les effluents déversés par sa filiale KCC continuent de contaminer l'eau potable de la population locale.

« Rien ne peut légitimer le fait de faire prévaloir le profit sur la justice »

Une visite aux Philippines a convaincu Mgr Felix Gmür de la nécessité d'un devoir de diligence pour les entreprises suisses. Il explique l'importance de l'initiative « Pour des multinationales responsables ».

A Tampakan, aux Philippines, vous avez pu voir de vos propres yeux les effets que des multinationales suisses peuvent avoir sur la population et l'environnement. Qu'est-ce que ce constat a suscité en vous ?

Avant tout, cette visite a fait que je me suis attaché aux Philippines. J'ai rencontré une communauté de gens joyeux, bien qu'ils manquent de tant de choses – l'accès en suffisance à des terres, l'eau, la nourriture, les soins de santé et un accès à l'éducation. Il est né chez moi de cet attachement le sentiment d'une responsabilité : je devais contribuer à ce que les choses changent. J'en ai parlé avec les premiers concernés. J'en ai aussi parlé avec leur évêque, Dinualdo Gutierrez, qui analyse de près les activités de ces multinationales. Cela m'a ouvert les yeux sur l'ensemble de la problématique. Sur place, il se produit un changement qui est profitable pour quelques-uns, mais qui ne contribue en rien à un développement durable. Les habitants de la région sont séduits par quelques prestations à court terme en matière de



« Plus de bénéfices ou plus de justice : voilà la question centrale » ; Mgr Felix Gmür.

formation et de santé. Les risques pour la population et l'environnement, lorsqu'ils sont pris en considération, ne le sont que marginalement.

D'où vous vient la conviction que l'engagement volontaire des entreprises, ici en Suisse, ne suffit pas ?

Il y a beaucoup d'entreprises qui assument leur devoir de diligence de manière volontaire et qui mènent leurs activités à

l'étranger avec un grand sens des responsabilités. Je leur en suis reconnaissant. Mais il y en a aussi pour lesquelles la bonne volonté ne suffit pas : faire diligence et assumer une responsabilité accrue dans la gestion des affaires nuirait à leur profit. Ce sont ces entreprises-là qui sont visées par notre initiative « Pour des multinationales responsables ». C'est aussi une question de justice : nous voulons que toutes les entreprises ayant leur siège en Suisse affrontent la concurrence à armes égales.

Pour quelles raisons les chrétiens devraient-ils signer cette initiative ?

Nous toutes et tous en Suisse ne sommes pas seulement citoyens et citoyennes d'un pays. En qualité de chrétiens et chrétiennes, nous appartenons aussi à une communauté d'églises qui est beaucoup plus vaste. Selon la doctrine chrétienne, tous les êtres humains sont des créatures à l'image de Dieu. Ce dernier leur donne la vie, la capacité de se nourrir des dons de sa nature et l'intelligence qui leur permet d'exploiter

sa création de manière responsable. Car la dignité humaine a la même valeur partout dans le monde, aussi bien dans les lointaines Philippines que dans notre pays.

Y a-t-il d'autres arguments éthiques qui parlent en faveur de l'initiative ?

L'adoption de l'initiative « Pour des multinationales responsables » est aussi, à mes yeux, une question de bienséance. L'initiative pourrait se traduire pour certaines entreprises par une augmentation des coûts ou par une réduction des marges. Mais pouvons-nous admettre que ces entreprises fuient à ce point leurs responsabilités ? Plus de bénéfices ou plus de justice : voilà la question centrale. Je ne vois absolument aucune légitimité à ce que les gains financiers l'emportent sur la justice.

De quelle manière vous engagez-vous pour l'initiative ?

Je ne peux pas y consacrer beaucoup de mon temps. Mais je peux prendre position publiquement en faveur de l'initiative, en tant qu'évêque de Bâle. Je peux m'engager pour qu'au sein de notre multinationale « Eglise », les exigences de l'initiative soient aussi répercutées : que les droits humains ne soient pas violés et que les normes environnementales soient respectées. C'est pour moi une préoccupation majeure, issue de ma solidarité avec les gens que j'ai rencontrés aux Philippines.

— Interview : Patricio Frei

Felix Gmür, 49 ans, est l'évêque du diocèse de Bâle et préside le Conseil de fondation d'Action de Carême.

Nous pouvons aussi agir, chacun à notre niveau, pour rendre les multinationales plus responsables. Nos engagements divers, la manière dont nous consommons et nos choix sur le plan politique ont aussi un impact. Conseils pratiques.



SIGNEZ L'INITIATIVE « POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES »

Avec plus de 70 autres organisations, *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* ont lancé l'initiative « Pour des multinationales responsables ». Cette initiative demande des règles contraignantes pour que les entreprises qui ont leur siège en Suisse respectent les droits humains et l'environnement, aussi dans leurs activités à l'étranger. Afin que l'initiative aboutisse, nous avons besoin de récolter 100 000 signatures. Votre aide nous est précieuse ! Signez et faites signer l'initiative à votre entourage ; informez vos contacts de l'existence de l'initiative ; participez à des stands de récolte de signatures ou organisez vous-même un stand ; nous mettons volontiers à votre disposition du matériel d'information à distribuer autour de vous. Les possibilités de s'engager sont multiples ! Nous vous conseillons volontiers.

Pour en savoir plus :
www.voir-et-agir.ch/multinationales

Impressum :
Editeur : *Action de Carême / Pain pour le prochain*, septembre 2015.
Complément rédactionnel aux différentes versions du magazine *Perspectives*.
Adresse : *Pain pour le prochain*, Av. du Grammont 9, 1007 Lausanne / *Action de Carême*,
Av. du Grammont 7, 1007 Lausanne.



DONNEZ VOTRE VOIX

Lors des élections fédérales du 18 octobre prochain, ou des élections cantonales et communales à venir, donnez votre voix aux candidates et aux candidats qui s'engagent sur le plan politique afin que la Suisse encadre mieux les multinationales et que celles-ci assument leurs responsabilités. Renseignez-vous, prenez connaissance des positions des différents candidats dans les médias et votez !

FAVORISEZ LES ENTREPRISES PROPRES

Préférez, lors de vos achats, les entreprises qui s'engagent réellement pour le respect des droits humains et de l'environnement. Renseignez-vous sur internet sur les entreprises et les labels, posez des questions au personnel de vente et privilégiez, lorsque vous le pouvez, les marques qui adoptent des standards élevés.



SOUTENEZ LES VICTIMES D'ABUS

En faisant un don à des organisations comme *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, vous permettez aux populations locales victimes des violations des droits humains par des entreprises dans les pays du Sud de dénoncer les abus et de revendiquer leurs droits. Avec leurs partenaires sur le terrain, les organisations de développement s'engagent aux côtés des communautés pour que leur voix soit entendue.

Agir ensemble pour le respect des droits humains

Partout dans le monde, des communautés locales sont menacées par les activités d'entreprises. *Pain pour le prochain* (PPP) et *Action de Carême* (AdC) soutiennent des partenaires sur le terrain qui s'engagent pour que les communautés locales puissent faire valoir leurs droits et leurs intérêts, et pour que les entreprises assument leurs responsabilités sociale et environnementale.



COLOMBIE

Dans le département de Caquetá, au sud-ouest du pays, plusieurs entreprises ont initié des projets d'exploitation des ressources naturelles et de construction de barrages **HYDRO-ÉLECTRIQUES**. Des projets aux conséquences désastreuses pour les habitants. AdC soutient *Vicaria del Sur*, qui sensibilise la population locale à ses droits. Elle observe et dénonce les conséquences négatives de ces projets miniers et énergétiques et accompagne le travail de plaidoyer au niveau des communautés et du département, afin de proposer à la population des moyens pacifiques de réagir à ces projets.

SIERRA LEONE

L'entreprise genevoise Addax Bioenergy cultive de la **CANNE À SUCRE** sur plus de 10 000 hectares pour produire de l'**AGROCARBURANT** destiné à l'UE. PPP soutient *Silnorf*, afin qu'elle puisse surveiller les activités d'Addax et observer leurs conséquences pour la population locale. Elle soutient son travail de renégociation des contrats de bail à ferme inéquitables.



Burkina Faso



Brésil

AFRIQUE DU SUD

Dynamitages, pollution de l'air et de l'eau, expulsions : les conditions de vie des populations habitant non loin de **MINES** sont souvent dramatiques. PPP soutient la *Bench Marks Foundation*, qui s'engage pour que les entreprises minières se montrent plus responsables. Elle publie régulièrement des rapports, s'entretient avec les politiques et les autorités sur place et forme, dans les communes concernées, des enquêteurs pour qu'ils puissent rendre compte eux-mêmes de leur situation, échanger avec d'autres victimes et se défendre contre les abus.



Turquie

REP. DÉM. DU CONGO

Violations des droits humains, pollution de l'environnement, évasion fiscale : la triste réalité dans les MINES exploitées par les filiales de Glencore. En collaboration avec leurs partenaires, PPP et AdC analysent les conséquences de l'exploitation minière pour la population locale. Elles aident les personnes concernées à dénoncer les injustices et à exiger le respect de leurs droits. En Suisse, elles s'engagent pour que les multinationales respectent les droits humains et l'environnement partout dans le monde.

CHINE

Dans le SECTEUR DE L'INFORMATIQUE, les heures supplémentaires, les conditions de travail néfastes pour la santé et les bas salaires sont légion. Avec le soutien de PPP, Sacom dispense une formation aux cadres et aux ouvriers sur les droits du travail. Elle réalise aussi des études concernant les conditions de travail sur les sites de production. Celles-ci permettent de rendre publics ces abus en Suisse et d'exiger des améliorations. PPP aide l'organisation *Working Women Network* à défendre les droits des ouvrières dans les zones industrielles.

BANGLADESH

Les conditions de travail inhumaines dans le SECTEUR TEXTILE font régulièrement la une des journaux. AdC et PPP soutiennent la *Fair Wear Foundation* afin d'améliorer les conditions de travail et la sécurité dans les usines. À côté de contrôles indépendants et la mise au jour des assainissements nécessaires, la fondation sensibilise les cadres à l'importance et à l'utilité des mesures de sécurité et de protection contre le feu. Elle met aussi sur pied des instances indépendantes d'examen des plaintes pour les employés. PPP soutient par ailleurs, au Bangladesh, des programmes de formation proposés par la *Fair Wear Foundation* sur les droits du travail.

AFRIQUE DU SUD

En Afrique, les femmes sont les plus touchées par les conséquences de l'industrie extractive : la possibilité de nourrir la famille est plus difficile et leurs droits sont peu pris en compte. AdC soutient *Womin*, une initiative pionnière réunissant des groupes de femmes touchées par ces activités. Elle mène des recherches sur l'impact de l'extraction **MINIÈRE SUR LES FEMMES**, conduit des actions de sensibilisation et dénonce les violations des droits des femmes. Elle propose des alternatives plus respectueuses des populations et de l'environnement.

PHILIPPINES

À Tampakan, une filiale de Glencore prévoit d'exploiter une **MINE À CIEL OUVERT**. Une étude d'impact sur les droits humains menée par AdC et PPP a montré que ce projet signifierait l'expulsion de 5000 membres de la communauté indigène et menacerait la survie de dizaines de milliers de personnes. AdC soutient le *Social Action Center* pour que les communautés locales puissent faire entendre leur voix. Par la récolte de données, des actions de mobilisation et un travail de plaidoyer auprès des autorités, le centre informe et alerte sur les risques de ce projet et renforce la capacité des communautés à faire valoir leurs droits.

● Projets / partenaires communs

● Partenaires du Sud *Pain pour le prochain*

● Projets *Action de Carême*

Point final

« Personne ne voudrait que la circulation routière repose sur des principes volontaires et soit dictée par la loi du plus fort. De la même manière, les activités des sociétés à l'étranger doivent être encadrées par des règles claires. »

Dick Marty, ancien conseiller aux Etats, co-président du comité de l'initiative
« Pour des multinationales responsables »



Circulation chaotique à Cotonou, au Bénin.

Ensemble pour une même cause

Action de Carême

Devenir plus forts ensemble

Action de Carême est l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse. Nous nous engageons au Nord comme au Sud pour un monde plus juste ; un monde dans lequel hommes et femmes vivent dans la dignité sans souffrir de la faim et de la pauvreté. Nous collaborons avec des organisations locales dans 14 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Nous nous engageons également en Suisse et sur le plan international pour mettre en place des structures équitables, en particulier dans le domaine des droits humains et dans l'économie.

Pain pour le prochain

Nous encourageons à agir

Pain pour le prochain est l'organisation de développement des Eglises protestantes de Suisse. Nous encourageons les personnes au Nord à adopter un style de vie responsable. Par notre action en politique de développement, nous nous engageons pour le droit à l'alimentation et pour une économie éthique. Au Sud, nous soutenons les populations pour qu'elles se libèrent de la pauvreté et de la faim, et qu'elles mènent une vie autodéterminée. Ensemble, avec nos partenaires locaux nous dénonçons les dysfonctionnements et renforçons le plaidoyer pour les droits des populations concernées.

Action de Carême
Av. du Grammont 7
1007 Lausanne
Tél 021 617 88 81
www.actiondecareme.ch
CCP 10-15955-7

Pain pour le prochain
Av. du Grammont 9
1007 Lausanne
Tél 021 614 77 17
www.ppp.ch
CCP 10-26487-1



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME